

Éléments de la déclaration du Haut-Commissaire à la soixante-seizième session plénière du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

6-10 octobre 2025

Dans sa déclaration liminaire à la soixante-seizième session plénière du Comité exécutif, le Haut-Commissaire fera une réflexion sur la crise actuelle du multilatéralisme, en la situant dans le contexte général des changements politiques et sociaux ayant marqué la dernière décennie, souvent caractérisés par une perte de confiance dans les institutions et par l'érosion des normes et valeurs jadis considérées comme formant la base des relations internationales et de la coopération entre États.

Dans un monde déchiré par les guerres, les violences et les persécutions, le Haut-Commissaire mettra en lumière l'ampleur et la complexité sans précédent des déplacements forcés qui demeurent l'un des symptômes les plus visibles et les plus immédiats de l'inaptitude à prévenir et à régler les conflits. Il soulignera les défis réels que ces déplacements présentent, que ce soit en situation d'urgence ou en situation prolongée, où les pays d'accueil de réfugiés, en l'absence de paix, sont obligés de gérer les populations déplacées avec souvent peu d'appui ou dans des contextes où les mouvements mixtes de réfugiés et des migrants font subir aux systèmes nationaux d'asile d'enormes pressions.

Le Haut-Commissaire va reconnaître et questionner les narratifs qui en découlent, présentant l'institution de l'asile elle-même comme étant en crise et suscitant des appels à réformer fondamentalement, voire démanteler complètement les instruments juridiques internationaux existants. S'appuyant sur l'expertise du HCR, ainsi que sur les meilleures pratiques récentes, le Haut-Commissaire présentera plutôt une vision où des approches pratiques et innovantes peuvent, dans le cadre actuel de l'asile, être mises en œuvre pour répondre aux déplacements forcés de manière à veiller à ce que les réfugiés et les demandeurs d'asile puissent bénéficier de la protection à laquelle ils ont droit et à ce que les préoccupations légitimes des pays et communautés d'accueil de réfugiés soient prises en compte.

Le Haut-Commissaire va réitérer la nécessité de s'attaquer aux causes profondes des déplacements et faire observer que les efforts fournis pour la paix et les solutions ne sont jamais vains, comme l'ont montré les récentes possibilités inattendues de régler des conflits prolongés. Il mettra en lumière le rôle essentiel joué par le HCR pour trouver des solutions, que ce soit son rôle opérationnel, notamment pour faciliter le retour volontaire, son rôle catalytique pour mobiliser de nouveaux partenariats et de nouvelles ressources, ou son rôle dans la diplomatie humanitaire par l'engagement de toutes les parties, fondé sur des principes, notamment dans des contextes d'insécurité et de tensions politiques.

Le Haut-Commissaire va reconnaître une fois de plus la générosité des pays à revenu faible ou intermédiaire qui continuent d'abriter la plupart des personnes déplacées, et va lancer un appel en faveur d'un plus grand appui financier des gouvernements donateurs et des partenaires à un moment où le secteur humanitaire fait face à une crise financière sans précédent. Dans ce contexte marqué par la rareté des ressources, il va souligner les efforts déployés par beaucoup de pays d'accueil pour renforcer la durabilité des réponses aux déplacements forcés par l'investissement dans la résilience des réfugiés, à travers l'adoption de politique d'inclusion, même si bon nombre risquent de reculer sur ces acquis à cause de l'insuffisance de l'appui.

Ayant servi pendant près de 10 ans en qualité de Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et ayant presque achevé son mandat, il réfléchira sur la réduction sans précédent des financements à laquelle l'organisation fait face ainsi que sur les conséquences dramatiques sur la protection et le bien-être des réfugiés, sur les communautés d'accueil et sur le HCR lui-même. Le Haut-Commissaire parlera aussi de la revue de l'organisation et de la réduction des effectifs que le HCR a été obligé d'effectuer, ainsi que des efforts visant à contribuer à la réinitialisation de l'action humanitaire dirigée par l'OCHA et au Pacte humanitaire tel que présenté par le Secrétaire général dans son rapport sur l'Initiative ONU80.

Enfin, le Haut-Commissaire soulignera l'importance de la Réunion sur les progrès du Forum mondial sur les réfugiés qui aura lieu en décembre 2025 et encouragera les États et toutes les parties prenantes à réaffirmer et à intensifier leur coopération et leur engagement pour l'action humanitaire, qui sont absolument nécessaires en ces moments difficiles.